



## Les budgets communaux



Le vote des budgets traduit la volonté politique (au sens gestionnaire du terme) des élus à œuvrer pour l'intérêt commun en prenant en compte les

notions de projets, les exigences institutionnelles (pour le montant des subventions) et une «sagesse» de la pression fiscale. Toutefois, il est à noter que l'augmentation de la fiscalité est souvent liée aux autres collectivités (Communauté de communes, Département et Etat). Il faut donc lire et apprécier sa feuille d'impôts avec beaucoup d'attention.

### Grandes lignes budgétaires

#### Le budget principal

Investissement : 435 272 €

Fonctionnement : 210 101 €

Un chantier important prévu, l'aménagement du carrefour de la Grande Rue, rue du Château d'eau et de la Rue du Jard :

Coût : 66 000€ avec 50 % de subventions

#### Le budget de l'eau

Investissement : 75 984 €

Fonctionnement : 26 592 €

#### Le budget assainissement

Relève de la compétence de la Communauté de Communes des Trois Rivières.

#### Le budget lotissement

Fonctionnement uniquement : 150 751 €

#### Le budget CCAS

La commune verse une subvention de 500 € par an.

#### Les taxes

La commune n'a pas augmenté les taxes d'imposition pour 2012 au budget général.

Concernant l'eau, il y aura une augmentation qui suivra l'inflation, qui doit permettre un prix au m<sup>3</sup> à minima pour obtenir des subventions. A noter la bonne qualité de l'eau.

## Édito

### *Vive la Mariée*

#### Hier :

Au XIV<sup>e</sup> siècle, le mot «secrétaire» désigne une personne attachée à une autorité appelée à rédiger des lettres à caractère officiel.

Ce mot semble aujourd'hui désuet pour désigner le responsable administratif d'une petite collectivité.

De l'usage du mot «secrétaire» au XVI<sup>e</sup> siècle, la fonction garde cependant le sens de «Sachant garder le secret». En effet, il existe peu de lieux publics où l'on entend autant de confidences que dans une mairie.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, beaucoup d'enseignants assumaient cette fonction en milieu rural car une loi autorisait les instituteurs ruraux à exercer également la fonction de secrétaire de mairie. A l'époque, nombreuses étaient les personnes illettrées. Par sa culture et l'étendue de ses connaissances, l'instituteur représentait une aubaine pour l'état de se voir représenté dans les petites communes pour mettre en œuvre les missions de services publics.

#### Aujourd'hui :

C'est un métier très diversifié qui a dû et su s'adapter à la complexité des procédures administratives et qui recouvre aujourd'hui des missions multiples dont voici les principales :

Les finances.

La rédaction des actes administratifs.

L'urbanisme.

La gestion funéraire.

Les élections.

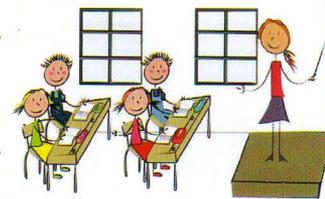
L'accueil du public.

Le montage des dossiers de subventions.

M. Jacky Muneaux, mon prédécesseur, a embauché notre secrétaire de mairie Corinne Chombard en 2008 et je ne me serais pas présenté candidat au poste de maire sans avoir la certitude qu'elle reste parmi nous encore quelques années car je connaissais sa discrétion, sa compétence, et sa rigueur au travail. Depuis j'ai appris à mieux la connaître. La confiance, le respect et l'envie de travailler ensemble au bon fonctionnement des services publics ont fait que de gros projets auraient eu du mal à aboutir sans cette complicité.

Depuis le samedi 19 mai 2012, notre secrétaire de mairie ne s'appelle plus Melle Chombart, mais Madame Lentocha. Et oui; après 19 ans de vie commune avec son mari et père de ses deux enfants : Charline et Aurélien, Corinne et Pascal ont enfin décidé de se marier. Je ne voulais pas écrire cet édit sans leur souhaiter au nom de tous les habitants du village ainsi qu'au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, une longue et heureuse vie pleine d'amour et d'amitié.

# LE GROUPE SCOLAIRE



Rendu compte de l'état d'avancement du projet :

Le jury composé de 2 architectes désignés par l'Ordre et de 4 élus communautaires (Mr Ouriet, Mr Lamarthée, Mr Martinez et Mr Sallès) a retenu, parmi 3 projets proposés, la proposition de Mr Jean-Philippe Thomas architecte à Reims.

Le groupe scolaire sera constitué de 3 entités reliées entre elles par un dôme lumineux.

Le groupe se présente sous la forme d'un Y qui se découpe ainsi :

- 3 classes maternelles
- 3 classes primaires
- une unité de restauration et de service.

## *Où en sommes-nous au niveau des démarches administratives ?*

### **Les terrains :**

La commune d'Heiltz le Maurupt a rétrocédé à la Communauté de Communes des 3 Rivières au prix de l'Euro symbolique le terrain de 1ha53a30c, acheté à la fille Béatrice de Mme Jeanne Féron. L'acte notarié a été signé le 10/04/2012.

La commune d'Heiltz le Maurupt a vendu à la communauté de communes des trois rivières une petite parcelle de 650 m<sup>2</sup> (lieu où se situent les containers verre et huile ainsi que la prise d'eau), au prix de 1 300€.

Le Département de la Marne rétrocédera un terrain de 5a49 à la Communauté de Communes des trois rivières au prix estimé par les Domaines (Actuellement sur cette parcelle, il y a différents matériaux). L'acte de vente se fera sous la forme administrative qui évitera les frais de notaire. Ce terrain permettra un aménagement simple pour faciliter l'accès au groupe scolaire (stationnement des voitures particulières).

### **Architecte :**

L'APD (Avant Projet Définitif) a été validé le 30/04/2012. Les procédures de dépôt du permis de construire puis d'appel d'offres pour les différents lots vont s'engager rapidement. En principe, si tout se déroule normalement, les travaux pourront débuter à l'automne 2012.

### **Les imprévus :**

A noter que lors de l'étude des sols, l'entreprise spécialisée mandatée a constaté une stabilité relative des sols. Il conviendra d'effectuer des travaux (non prévus) pour asseoir solidement la construction future (surplus estimé à environ 100000€).

Le coût du projet s'élève à 2 711 218 €.

## *Quelles sont les aides ?*

### **Aides définitives :**

- un fond de concours de la commune d'Heiltz le Maurupt à hauteur maximale de 450 000 € (Cet effort notoire est aussi à rapprocher de la cession du terrain pour l'Euro symbolique).

- Un prêt de 800 000 € a été obtenu auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

- 10 000 € au titre de la réserve parlementaire lorsque Mme Oudit était sénatrice.

### **Aides à confirmer :**

- L'Etat par l'intermédiaire de la DECR pour environ 143 000 €.

- La Région Champagne-Ardenne via ADEVA pour environ 540 000€.

- Le Département de la Marne, le dossier est en cours d'instruction, environ 800 000 € sont attendus.

Nous espérons que les appels d'offres seront fructueux avec des propositions moindres, ce qui permettrait de dégager une marge de manœuvre

## **Quelques réflexions :**

Bâtir un groupe scolaire est une démarche impliquante des élus. Ils se sont investis (souvent un travail de l'ombre), c'est aussi une démarche participative (remercions les deux directrices d'école qui ont émis des idées, fait des propositions). Au bout du compte, le projet va enfin se réaliser.

Construire un groupe scolaire c'est investir pour l'avenir, pour l'avenir d'enfants qui seront les futurs citoyens.

C'est dans un cadre de vie agréable, verdoyant, fonctionnel que les enfants des 7 villages de la Communauté de Communes des trois rivières recevront de la part de leurs enseignants des connaissances mais aussi un savoir être support à leur future trajectoire personnelle et professionnelle. Ils seront accueillis avant et après l'école par un service de halte-garderie et pendant la pause méridienne par un service de restauration scolaire.

Les conditions seront réunies pour que la devise de la République : « Liberté, Egalité, Fraternité » prenne sens avec au cœur de cette devise la laïcité.

**Guy Sallès**





## Rôle de la Circonscription de la Solidarité Départementale : CSD

Suite à une réunion du Conseil Municipal, des élus ont proposé de mieux faire connaître le social et plus particulièrement ce qui se passe à l'échelon des territoires. Il y a quelques temps, le rôle du CCAS a été évoqué, c'est le premier échelon de l'intervention sociale locale. La commune d'Heiltz le Maurupt dépend de la Circonscription de la Solidarité Départementale de Vitry le François 39 Avenue du Colonel Moll

Tél : 03 26 74 40 56

Mail : [csdvlf@cg51.fr](mailto:csdvlf@cg51.fr)

La responsable est Mme Désiront, aidée par deux responsables adjoints : Mme Marquet et Mme Lacour.

A titre d'information, il y a 15 circonscriptions qui relèvent de la compétence du Conseil Général de la Marne.

1- La CSD a deux grandes missions :

L'enfance et la famille : Il y a deux domaines d'intervention, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

- L'accompagnement social.

La PMI :

- Aide à préparer la naissance de l'enfant avec l'aide de médecins, sages-femmes, infirmières, puéricultrices.

- Propose des consultations.

- Délivre l'agrément aux assistantes maternelles.

L'ASE est un service de prévention afin d'éviter que les enfants soient en danger. Elle accompagne via les travailleurs sociaux, tous les enfants placés en familles d'accueil ou en institution.

2 - L'accompagnement social : Une aide personnalisée.

Le service social permet un suivi personnalisé de la situation individuelle et familiale. Les assistantes sociales aident à l'orientation vers des dispositifs sociaux, aux démarches (logement, prestations sociales, etc...)

L'insertion :

L'insertion est assurée pour les personnes au RSA. Il existe aussi un fond social d'aide aux jeunes afin qu'ils ne se marginalisent pas. Pour tout problème particulier qui relève de la compétence de la circonscription, vous pouvez venir rencontrer une assistante sociale référente.

Mme Marie Brincard tient une permanence le dernier lundi du mois de 10h00 à 11h00 à la mairie d'Heiltz le Maurupt.



## Aménagements paysagers, fleurissement

Avec la réfection de la rue des Raines et de Bournonville, un aménagement paysager a été mis en œuvre. Il complète et finalise ainsi tous les travaux. Il est regrettable que des individus se soient permis de s'équiper à moindres frais, en dérobant des végétaux, une plainte a été déposée.

Le fleurissement a comme à l'accoutumée été fait sous la responsabilité de Mme Rossard bien aidée par des élus et de bénévoles, avec la participation des employés communaux.

Fleurissement des endroits habituels avec l'ajout d'un massif dans la grande rue et un fleurissement à l'entrée du village.

Nous espérons un respect de ce travail qui embellit notre environnement.

Il est rappelé que le dépôt des déchets verts et autres n'est pas autorisé dans les peupleraies situées le long du chemin qui mène à la station d'épuration. La déchetterie de Vanault les Dames est à votre disposition.

Guy Sallès



Guy Sallès

# LES ANIMATIONS

## ASLA

Il n'y aura pas de CLSH (centre de loisirs sans hébergement) durant les vacances d'été 2012. L'association n'a pas pu recruter un directeur et ainsi que suffisamment d'animateurs pour l'encadrement.

Néanmoins, l'association a donné quelques perspectives à ses activités pour l'année 2012.

En mai : une section Ados a été créée. Celle-ci s'appuie sur des projets (sorties, animations diverses) sur un désir d'autofinancement sur des actions solidaires.

En septembre : une action écologique sera proposée sur le thème «Nettoyons la nature».

En octobre : un repas à thème sera proposé, la date est à définir.

En décembre : Une sortie à Paris est prévue (shopping, illuminations)

## Le Comité des Fêtes

Il s'inscrit dans la continuité.

13 et 14 juillet : fête nationale

22 et 23 septembre : fête patronale

début novembre : loto

31 décembre : réveillon dansant



7 octobre - HEILTZ LE MAURUPT - Après-midi

Mémoire du temps  
Compagnie Ramdam  
Entresort historico-burlesque en caravane



L'association Mémoire du temps fait revivre l'histoire d'Heiltz le Maurupt depuis 1956 et vous invite à sa traditionnelle projection vidéo dans une caravane récupérée et entièrement réaménagée pour devenir une salle de projection accueillant de douze à quatorze personnes. Mémoire du temps détecte ce que les gens n'ont pas suffisamment bien enterré. Parfois glorieux, parfois moins, le passé de la commune est scruté avec l'objectivité historique des membres de l'association. Les films sont commentés par Rémy Fontaine (secrétaire) et accompagnés à l'accordéon par José Lafargue (président).

## Les Fêlés du Poulailler

Théâtre de rue.

14 juillet à 19h30 à Heiltz l'Evêque « Donnez-nous votre argent »

12 août après-midi à Bettancourt la Longue «A vos souhaits»

8 septembre à 19h30 à Alliancelles «La guitare sommaire»

22 septembre à 20h00 à Vernancourt «Instanf et Stiff, les glaneurs in-tempestifs»

7 octobre après-midi à Heiltz le Maurupt pendant la brocante organisée par les pompiers «Mémoire du temps» (cf programme ci-contre).

15 décembre à 16h30 à Charmont «La véritable histoire d'un petit bonhomme carré qui tournait en rond»

Guy Sallès

## Bonnes vacances

Monsieur le Maire et l'équipe municipale souhaitent de bonnes vacances à tous les enfants scolarisés. Que leur parcours scolaire soit ponctué de réussite à leurs examens et à la construction de leur projet pour 2012-2013.

Bonnes vacances à toutes celles et à tous ceux qui auront des congés, des repos....

Bonnes vacances à toutes et tous pour passer des moments agréables entre amis, en famille...

Guy Sallès

